

Image not found or type unknown



Publicité avec citation de marques

Par **line**, le **24/09/2010** à **13:50**

Bonjour,

je viens de créer mon entreprise " dépôt vente de vêtements d'enfants" et je souhaite faire de la publicité, sur papier.

J'aimerais inscrire les marques connues des vêtements que je propose, telle que : burberry, dkny, kenzo, oxbow...

Mais en ai je le droit?

Cordialement

line